



REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITE

- Décret du 28 mars 2017 relatif au registre public d'accessibilité et modifiant diverses dispositions relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public
- Arrêté du 19 avril 2017 fixant le contenu et les modalités de diffusion et de mise à jour du registre public d'accessibilité

Accessibilité de l'établissement

Bienvenue à l'Aéroport Brest Bretagne

- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous : **non**
- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services : **oui**



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap : **Le personnel est formé.**

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.



Matériel adapté : **Le matériel est entretenu**
Le personnel connaît le matériel



Contact : 02 98 32 86 13
valerie.eudo@brest.aeroport.bzh

Consultation du registre public d'accessibilité :

À l'accueil de l'aéroport et sur le site internet
www.brest.aeroport.bzh



Prestations non accessibles



Absence de repère tactile pour le guidage à l'aide d'une canne d'aveugle dans le grand hall



Une aide peut être disponible à la demande en joignant le [02-98-32-86-00](tel:02-98-32-86-00) ou en s'adressant au comptoir accueil-information de l'aéroport de 08h00 à 23h00 ou en contactant le [02-98 32-87-12](tel:02-98-32-87-12) de 05h00 à 08h00



Absence de message vocal en cabine d'ascenseur indiquant le positionnement de la cabine au moment de l'arrêt



Une aide peut être disponible à la demande en joignant le [02 98 32 86 00](tel:02-98-32-86-00) ou en s'adressant au comptoir accueil-information de l'aéroport de 08h00 à 23h00 ou en contactant le [02-98 32-87-12](tel:02-98-32-87-12) de 05h00 à 08h00



Absence de balises sonores sur les tableaux d'information



Une aide peut être disponible à la demande en joignant le [02 98 32 86 00](tel:02-98-32-86-00) ou en s'adressant au comptoir accueil-information de l'aéroport de 08h00 à 23h00 ou en contactant le [02-98 32-87-12](tel:02-98-32-87-12) de 05h00 à 08h00



L'ensemble du personnel est formé :

Formation délivrée par la Croix-rouge française

Le but est une meilleure compréhension du fonctionnement des mécanismes musculo-articulaires permettant une prise en charge sécuritaire et confortable de la personne à mobilité réduite.

Les attestations de formation du personnel sont disponibles sur demande.

Entretien et suivi des équipements :

Matériel	Description
Ascenseurs	<p>Une visite mensuelle Un contrôle semestriel Un contrôle annuel Un contrôle tous les 5 ans par un organisme agréé</p>
Escaliers mécaniques	<p>Une visite mensuelle Un contrôle semestriel Un contrôle annuel par un organisme agréé</p>
Portes tourniquet	<p>Une visite tous les 2 ans</p>
Portes automatiques	<p>Une visite tous les 2 ans</p>
Portes standards	<p>Une visite tous les 6 mois</p>